

Fonctionnement : 23 millions d'euros

Au service du public

Les dépenses de la Ville, ce sont également ses services publics. À Frontignan la Peyrade, le budget de fonctionnement s'élève à 23 millions d'euros. Là aussi, ces chiffres se concrétisent dans notre vie de tous les jours.

A travers une brève présentation en six grandes fonctions, apprenons à mieux faire connaissance. Pour ne plus avoir à demander : « Un employé municipal, à quoi ça sert ? »

Cadre de vie

La Direction Espace Public et Environnement crée, entretient et nettoie les 182 km de voies communales ainsi que le 48 000 m² d'espaces verts. Elle assure également l'éclairage public des 4 200 points lumineux de la ville.

À la Direction Logistique et Matériel, les agents s'occupent de la manutention, du montage et du démontage de matériel pour les manifestations associatives et municipales.

La Direction des bâtiments publics et de la sécurité civile quant à elle gère et entretient les bâtiments municipaux (écoles, crèches, gymnases, salles d'expositions, locaux associatifs, locaux administratifs... 72 000 m² dont un quart environ pour les écoles).

Enfin, au service Urbanisme et Foncier, l'on s'occupe de la gestion, de l'acquisition et des ventes des terrains municipaux. Le service du cadastre reçoit 1 400 personnes par an. (lire p.8).



Les services généraux



L'Etat Civil reçoit en moyenne 17 000 personnes par an. Les services généraux, c'est également l'accueil, le standard, les services achat, courrier, juridique, assurance, du personnel, des finances, la régie des recettes... pour un total de 32 agents. Enfin, au service informatique et téléphonie, 3 agents réparent, entretiennent et préparent 205 postes informatiques dans les services municipaux et une centaine dans les écoles (dont 60 offerts par la Ville).

Éducation - Jeunesse



Ce secteur reste prioritaire et essentiel dans l'action de la ville.

Dans les transports scolaires (gratuits), 10 agents municipaux encadrent les enfants matins et soirs. Arrivés au Centre de Loisirs Associé à l'École (CLAE), 870 enfants sont accueillis et participent tous les jours aux animations préparées par les 87 agents municipaux, avant les cours, entre midi et 14h et après les cours. (Coût annuel 740 000 €).

Aux restaurants scolaires, 95 000 repas ont été servis en 2005. Chaque repas est acheté 3,24 € par la Ville et « revendu » 2,5 € aux parents. 23 agents servent les repas des enfants.

Pour les études surveillées, 80 000 € sont versés annuellement aux enseignants et dans le cadre du Contrat Local d'Accompagnement Scolaire (CLAS), 15 animateurs municipaux interviennent dans les différents quartiers de la ville. (Coût 70 000 €).

490 jeunes de 16/25 ans ont acquis une carte KIFO qui leur donne accès à de nombreux avantages.

Sécurité



L'effectif de la Police Municipale est de 11 agents.

4 postes de secours, pour la surveillance des plages, sont ouverts tout au long de la saison. Dotation aux sapeurs pompiers : 1 700 000 €.

Sports - Culture - Festivités



Grâce au service des sports, 1187 enfants participent au dispositif Évasion Sport et 1200 élèves profitent d'heures d'EPS dans les écoles. 273 000 € de subventions sont versés à 37 clubs de la ville.

La Direction Culture et Fêtes regroupe quant à elle : la bibliothèque (2 200 abonnés actifs, le musée (7 expositions et 8 000 visiteurs en 2005), le cinéma (plus de 100 000 spectateurs depuis sa création en 1998 et 87 000 € d'aide de la Ville par an), l'école de musique (200 élèves) et le Centre culturel François-Villon (22 associations accueillies à l'année, une vingtaine de spectacles chaque année).

Solidarité - Économie - Emploi



Au Pôle emploi, 4 agents sont au service des 1000 demandeurs d'emploi de la commune. L'année dernière, ils ont effectué 8 754 entretiens.

3 766 000 € ont été consacrés au Centre Communal d'Action Sociale en 2005.

1466 personnes ont été accompagnées et 76.000 € d'aides versées. Près de 2000 repas ont été livrés au domicile de personnes âgées tous les mois.

300 petitous sont accueillis par an dans les 2 crèches de la Ville et en crèche familiale.

Le personnel municipal

Parce que la Ville refuse de céder à la précarité, elle poursuit sa politique d'intégration dans la fonction publique des emplois jeunes et Contrats Emplois Consolidés.



Titularisation des emplois aidés à l'Hôtel de Ville, avec leurs directeurs et les élus

Au 30 décembre 2005, 491 personnes étaient employées par la Mairie :

- 353 agents titulaires (à temps complets ou partiel)
- 62 auxiliaires (contractuels, remplacements...)
- 10 emplois jeunes
- 66 emplois aidés (CEC, CAE...)

Entre 2005 et 2006, la masse salariale va augmenter de 647 000 € (passant de 12 653 000 € à 13 300 000 €). Une augmentation de 298 000 € se fera indépendamment de la volonté communale, due aux nouveaux barèmes de calcul des salaires imposés par le gouvernement. D'autre part, la Ville va poursuivre sa politique d'intégration dans la fonction publique des emplois précaires, pour un montant de 349 000 €.

